

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

DIENGA : RÉÉLECTION DU BUREAU SORTANT DU CLUB LEWA



Photo : Jocelyn Abila

LES ressortissants du district de Dienga (Ogooué-Lolo) membres de l'association "Club Lewa", ont tenu dernièrement une assemblée générale élective à la Chambre de commerce de Libreville. C'est au cours de celle-ci que le bureau sortant de leur association, présidé par Samson Madiba, a été reconduit pour un nouveau bail de trois ans. Il faut dire que depuis leur premier mandat, après leur installation le 9 février 2019, Samson Madiba et son équipe ont posé des jalons et un certain nombre d'actions concourant toutes à l'essor du district de Dienga. Même si du bilan dressé, il ressort que beaucoup restent à faire dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés. Toutefois, ils se réjouissent des réalisations diverses et variées menées avec le peu de moyens à leur disposition. Le président du bureau réélu a rappelé que leur plateforme associative est "un outil d'aide à la décision, à la réflexion sur les voies et moyens de booster l'activité économique dans notre district, de lutter contre la précarité, de mettre en place des activités génératrices de revenus et sortir, autant que faire se peut, Dienga du sous-développement économique et social".

LIBREVILLE : NOËL POUR LES ENFANTS DE LA FÉDÉRATION SAINT MICHEL DU 2E ARRONDISSEMENT



Photo : ENA

CHOSE promise, chose due ! Le "camarade" Cédric Daouda Ekogah a tenu sa promesse. Celle qu'il avait faite d'organiser un arbre de Noël pour les enfants des familles économiquement faibles de la fédération Saint-Michel du 2e arrondissement de Libreville. Les bras chargés, le bienfaiteur a distribué des cadeaux à une centaine de tout-petits en présence du maire dudit arrondissement, Albert Oyame, et bien d'autres élus du siège. Il inscrit son action dans la politique de solidarité et de partage prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Après la remise solennelle des cadeaux, place a été faite au divertissement. Un manège installé pour la circonstance, pour distraire les enfants qui en avaient rêvé, a été pris d'assaut par la ribambelle. Mieux, le "père Noël" du jour, vaillant soldat du DCP, a offert un cocktail à ses convives ; tout en prenant un nouveau rendez-vous pour décembre 2023.

J.A. & ENA

Port-Gentil : rentrée judiciaire à la chambre provinciale des comptes



Photo : Jean Paulin Allogo

Au terme de la cérémonie de rentrée judiciaire à la Cour des Comptes.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LE président de la Chambre provinciale des comptes de Port-Gentil, Isabelle Rolago Rashiwa, a présidé dernièrement l'audience solennelle de rentrée judiciaire 2022-2023. Celle-ci était consacrée à l'installation des magistrats nommés par le Conseil supérieur de la magistrature, en sa session du 31 août 2022, et des greffiers promus par arrêté de la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme.

Le procureur général (PG) Justin Loundou, intervenant en premier, a rappelé que cette installation est conforme aux dispositions de l'article 12 de la loi 12/94 du 16 septembre 1994 portant statut des magistrats, à celles des articles 10, 59, 62, et 74 de la nouvelle loi organique 003/ du 27 avril 2022, fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre financier, et celle enfin de l'article 20 de l'ordonnance 005/PR/2020 du 31 janvier 2020, fixant statut particulier des greffiers. Dans ses réquisitions, il a deman-

dé aux promus de faire preuve de fermeté face aux cols blancs responsables du retard de développement de notre pays, et de ne jamais oublier les termes clés du serment professionnel : "conscience professionnelle, respect scrupuleux de la loi, secret des délibérations, dignité et loyauté". Occasion pour le président de la Chambre provinciale des comptes de Port-Gentil, de rappeler en substance les missions des Chambres provinciales, en s'appuyant sur l'article 98 de la nouvelle loi organique de ladite Chambre.

Bayi-Brikolo : Jean-Bosco Ndjounga renoue avec sa base électorale

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE député du Parti démocratique gabonais (PDG) sur le siège unique du département de Bayi-Brikolo (Aboumi), Jean-Bosco Ndjounga, par ailleurs membre du Bureau politique dudit parti, a récemment renoué avec sa base politique pour un compte rendu parlementaire. Cela après une absence de plusieurs mois consécutive à l'accident de la route dont il a été victime et qui a failli coûter la vie à plusieurs personnes, dont lui-même, alors qu'il se rendait dans sa contrée. D'Ontogo à Youma, en passant par Obori et les différents quartiers de la commune d'Aboumi, l'élu national a drainé du monde à chaque étape. Jean-Bosco Ndjounga est essentiellement revenu sur les activités de l'Assemblée



Photo : DR

Le député Jean-Bosco Ndjounga à l'une des étapes de son périple.

nationale au cours de la session unique de l'année 2021-2022. Il s'est agi de 16 textes examinés par la Commission des Lois, des Affaires administratives et des droits de l'Homme ; 12 par la Commission Santé, Éducation, Affaires sociales et culturelles ; 4 par la Commission des Affaires économiques, de la Production et du Développement ; 8 par la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique ; 2 par la Commission de

l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et des Travaux publics ; 4 par la Commission de l'Environnement ; et 7 par la Commission des Affaires étrangères. À noter, en outre, que Jean-Bosco Ndjounga a doté les fédérations PDG de sa circonscription électorale en matériel didactique. Non sans convier les militants à se mobiliser davantage derrière le "Distingué camarade président" de leur parti.